

Guéret, le 14 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département prend soin du patrimoine et des Hommes

Réunis vendredi 9 octobre en Commission Permanente, les élus du Conseil départemental ont examiné et validé de nombreux dossiers afin de prendre soin du patrimoine et des Hommes.

Des églises aux petits objets, **notre patrimoine se restaure et se valorise**. Le Département contribue à cet objectif en soutenant les collectivités pour plus de 18 000 €... et les structures qui œuvrent en la matière telle la Fondation du Patrimoine, à hauteur de 20 000 €.

De la Vallée de la Creuse à l'étang des Landes, **notre patrimoine se préserve**.

Dans les gorges de la Creuse, une démarche de pâturage ovin extensif est conduite en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine qui bénéficiera, pour ce faire, d'une subvention de près de 7 000 €.

A la Réserve de l'étang des Landes, des pêches de contrôle seront réalisées cet automne et cet hiver, garantes d'une bonne gestion piscicole, de la surveillance des espèces invasives et du maintien d'une présence extensive du cheptel piscicole.

Sur la commune de Vidaillat, la forêt départementale sera reboisée dans le cadre d'un appel à projet visant une expérimentation de gestion durable : « RESILIENCE 2020 ». En associant équilibre des peuplements forestiers, économie forestière et adaptation au changement climatique, le Département souhaite dessiner « la nouvelle forêt ».

Et partout sur le territoire, les collectivités - Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Communauté de communes Creuse Grand Sud et Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Creuse Aval - seront accompagnées pour la réalisation de leurs travaux de restauration des milieux aquatiques ou de leurs projets en assainissement et eau potable, respectivement à hauteur de 35 000 € et 250 000 €.

De l'Allier au Tarn-et-Garonne, **notre patrimoine se découvre**.

La véloroute « V87 » traversant notre département, invite les cyclistes sur un parcours présentant une grande diversité paysagère et patrimoniale. Afin de valoriser et promouvoir ce circuit, les 5 départements traversés (Allier, Creuse, Corrèze, Lot et Tarn-et-Garonne) ont décidé de constituer un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude de positionnement touristique et marketing. Ce groupement sera piloté par le Conseil départemental de la Creuse.

La préservation des milieux passera également par celle de l'activité agricole via des soutiens pour des investissements pérennes, comme ceux accordés aux CUMA, dédiés à l'achat de matériels en commun, pour près de 42 000 €, ou ceux, plus exceptionnels, au transport de fourrages dans un contexte de sécheresse, à hauteur de 10 000 €.

Prendre soin des milieux mais également prendre soin des hommes...

Pour favoriser le retour à l'emploi, le Département soutient les initiatives et les chantiers en faveur de l'insertion. Chantier école « aide à domicile », Jardins Solidaires, Parcours Emploi Compétences, Contrats à Durée Déterminée d'Insertion, sont autant de dispositifs accompagnés à hauteur de 470 000 €.

Pour les plus jeunes, dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté, les vacances et colos apprenantes seront renouvelées pour les vacances de la Toussaint.

Au foyer occupationnel d'Arfeuille-Châtain, les travaux de rénovation énergétique se poursuivent avec l'appui du Département qui a acté une subvention de 100 000 € à l'APAJH23 via le dispositif « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

En déclinaison du Plan Santé « Dites...23 ! », les élus ont voté l'attribution de bourses et d'aides au stage et à la formation aux professionnels de santé demandeurs, pour un montant maximum de 31 100 €.

Afin de consolider et pérenniser le Pôle d'enseignement supérieur, le Lycée Agricole d'Ahun voit sa subvention annuelle de 64 000 € renouvelée.

Enfin, dans tous les cantons, les élus ont voté 44 850 € en faveur des associations au titre de la dotation cantonale, en complément des 136 000 € déjà attribués lors des commissions précédentes.